

Réunion de la Parentraide

Jeudi 10 janvier 2019

19 h 15 – Local des employés de l'école Lalande

Points à l'ordre du jour

1- Présences

Amélie Baggott, Véronique Cyr, Anne Desgeorges, Audrey Fortier, Rachel Gagné, Lucie Ménard, Mélanie Piecha, Maude Racicot, Josée Tremblay

2- Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (4 octobre 2018)

Trois points sont ajoutés à l'ordre du jour : Vente de gâteries, Carnaval d'hiver et vente de garage. Le procès-verbal de la dernière rencontre est adopté.

3- Retour sur le dîner pizza du 6 décembre

Profit : 1073,10 \$ (versus 1228,57 \$ en octobre).

Le dîner s'est généralement bien déroulé mais il y a certains points à corriger (manque de jus, de serviettes, de cuillers et aucun surplus pour nourrir les bénévoles).

75 % des parents qui ont utilisé le service ont déjà payé à l'avance les quatre dîners. Une feuille d'information sera envoyée seulement aux parents qui n'ont pas payé à l'avance les dîners. Un rappel de la date du prochain dîner sera envoyé par courriel à tous les parents.

4- Retour sur le déjeuner de Noël

L'activité s'est très bien déroulée.

Des assiettes et des verres compostables en carton ont été achetés. Une nouvelle pratique a été mise en place cette année : le tri des déchets vers les bacs de recyclages et les poubelles. Il est nécessaire d'avoir au moins 2 bénévoles près des bacs pour aider au tri des déchets.

Malheureusement, faute de bacs de compostage à l'école, beaucoup d'assiettes et de verres souillés ont été jetés à la poubelle.

Certains groupes d'élèves ont laissé leurs déchets sur les tables. Pour l'an prochain, il faut rappeler aux professeurs et aux élèves d'aller porter leurs déchets dans les poubelles ou les bacs de recyclage. Suggestion : écrire sur les grandes feuilles qui servent de nappes : SVP, aller porter vos déchets dans les bacs de recyclage ou dans les poubelles.

On constate que les verres de céréales font beaucoup de dégâts. Il y a également eu un moins grand intérêt pour les céréales cette année. Puisqu'il y a déjà un grand choix de produits, il a été décidé d'enlever les céréales du menu pour l'an prochain. En remplacement, des barres tendres seront demandées aux parents.

Quelques items fournis par les parents contenaient des noix. Pour l'an prochain, il faut indiquer clairement dans la lettre distribuée aux parents que les produits ne doivent pas contenir de

noix.

On pourra prévoir du lait et des verres pour les enfants qui désirent en avoir. Le lait sera apporté par les bénévoles pour s'assurer de ne pas avoir de surplus.

Prévoir du café pour les parents bénévoles.

5- Suivi Festival de la lecture

Le projet a été présenté aux enseignantes le 7 janvier dernier. Chaque professeur recevra une pochette contenant : carnets de lecture, signets, thermomètre papier, coupons.

Les signets et les carnets sont imprimés. Le croque-livre a été acheté. Un grand-papa va peindre sur le croque-livre de belles images inspirées du livre *Le petit prince*.

Des collants mentionnant les commanditaires seront apposés sur les livres et les cadeaux. Ainsi nous économisons temps et argent, tout en étant plus écologiques en éliminant les emballages.

La décoration de l'école se fera le lundi 21 janvier à 15 h.

Le tirage des cadeaux se fera le 30 janvier en avant-midi. Les cadeaux seront regroupés par cycle pour faciliter le choix.

Suggestion : mettre le signet dans un cadre et l'accrocher à la bibliothèque.

L'école dispose d'un montant de 1000 \$ de la Caisse Desjardins pour acheter des livres pour la bibliothèque. Les suggestions des professeurs et parents seront considérées.

6- Suivi semaine de remerciement du personnel (18 au 22 mars)

Le comité se rencontrera le 17 janvier prochain. Ce point sera discuté lors de la prochaine rencontre de l'OPP.

7- Vente de gâteries

La vente de gâteries se tiendra le 14 février prochain. Audrey vérifiera auprès de la directrice s'il est possible d'utiliser le local d'art dramatique ou d'informatique.

Une semaine avant, une lettre d'informations sera envoyée aux parents. Il faut également informer les enseignantes suffisamment longtemps à l'avance pour l'organisation de leur horaire.

Il faut prévoir l'achat de crème et de bonbons (pour donner un oumf aux gâteaux qui ne se vendent pas).

Rappel des suggestions de l'an passé :

- *Le popcorn est très vendeur. Il faudrait prévoir du popcorn de plus pour l'année prochaine.*
- *Il faudrait limiter certaines classes car certains élèves prenaient plusieurs gâteries, ce qui en laissait moins pour les autres.*
- *Il est recommandé de conserver la crème pour décorer les gâteries moins attrayantes.*

- *Il faudrait avoir plus de rouleaux pour rouler l'argent.*
- *Le local (art dramatique) est un bon local spacieux pour faire la vente de gâteries.*
- *Il y avait un total de 4 tables de gâteries (dont 1 pour les aliments allergènes) et 1 table additionnelle pour les gâteries à sortir au courant de la journée.*
- *Conserver la même date pour l'année prochaine.*
- *Il y avait au moins 2 bénévoles par table. Il y avait une dizaine de bénévoles, ce qui était idéal.*
- *Envoi de l'information aux parents: envoyé par courriel aux parents une semaine avant l'évènement et aux enseignants deux semaines avant pour laisser le temps de le mettre sur le plan de travail.*
- *Selon le nombre de groupes l'an prochain, nous pourrions modifier l'horaire car cette année il y avait seulement 2 groupes après le diner et aucun groupe entre les 2 classes de maternelle et le groupe suivant (1 heure d'attente). Il est suggéré de commencer après la récréation et le diner ou de voir selon le nombre de groupes de l'an prochain.*

8- Varia

1- Carnaval d'hiver

Cet événement demande beaucoup de temps et de coordination. Malheureusement, les dernières éditions du Carnaval d'hiver ont été grandement perturbées par la pluie ou les grands froids. Rachel a donc décidé de ne pas organiser de Carnaval cette année. Elle proposera plutôt le programme Plaisirs d'hiver aux enseignantes, et suggérera des idées d'activités. Ce programme met l'accent sur l'importance d'être actif à l'extérieur l'hiver. Les enseignantes décideront de ce qu'elles veulent faire comme activité.

2- Vente de garage :

Véronique et Mélanie vont s'informer des règlements de l'arrondissement concernant la tenue d'une vente de garage. Cette vente se tiendra probablement à la mi-mai ou au début juin. Le projet aura trois volets : tables à vendre individuelles, tables de l'OPP tenues par des parents bénévoles, Jeunes entrepreneurs (élèves de 4-5-6^e année qui vendront des produits qu'ils auront créés).

Pour donner suite au projet, il faut obtenir l'approbation du CÉ. Il faut également vérifier auprès des groupes de 6^e année s'ils désirent tenir une vente de garage à titre de levée de fonds pour leur voyage de fin d'année.

Ce projet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine rencontre de l'OPP.

9 – Prochaine réunion

7 février à 19 h 15

10 – Levée de l'assemblée

L'assemblée a été levée à 20 h 45.